



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 30 mars 2010

Agenda

Lundi 5 avril : pas de séance.

Lundi 12 avril

-9h30 : groupe de travail « Droit de la responsabilité », direction François Terré, salle Vuillard.

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des membres, salon Bonnefous.

-15h : **Georges-Henri SOUTOU**, membre de l'Académie : « *Notice sur la vie et les travaux de Raymond Barre* ».

-Comité secret.

-18h : Cérémonie de remise des prix de la Fondation culturelle franco-taïwanaise, Grande salle des séances.

Lundi 19 avril : pas de séance.

Lundi 26 avril : pas de séance.

Lundi 3 mai

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Pierre ROSANVALLON**, professeur au Collège de France : « *La myopie démocratique : comment y remédier ?* ».

-17h : réunion de la section Législation, droit public et jurisprudence, salle 4.

Lundi 10 mai

-15h : **Françoise MÉLONIO**, prof. à Sciences Po: « *La démocratie en Amérique et en France* ».

-16h45 : groupe de travail « Formation en alternance », direction Yvon Gattaz, salle 4.

Lundi 17 mai

-15h : en attente.

Lundi 24 mai : pas de séance

Lundi 31 mai

-15h : **Laurent STEFANINI**, ambassadeur délégué à l'environnement : « *la démocratie et les institutions internationales* ».

Séance du lundi 29 mars

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 22 mars, le président **Jean Mesnard** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

Bernard Bourgeois a présenté l'ouvrage de son confrère **Yvon Gattaz**, *La seconde vie* (Paris, Bourin Editeur, 2010, 208 pages).

Gérald Antoine a présenté l'édition présentée et annotée par **Robert Kopp** de l'ouvrage d'Albert Thibaudet, *Intérieurs* (Paris, Gallimard, 2010, 258 pages).

Jean Tulard a présenté l'ouvrage de Pierre-Alexandre Bourson, *La III^e République – 1919-1940 – Histoire chronologique* (Paris, Editions Godefroy de Bouillon, 2009, 224 pages).

Le président **Jean Mesnard** a ensuite passé la parole à son confrère **François Terré** qui a fait une communication sur « *l'autorité en démocratie* ».

L'orateur a tout d'abord souligné que le mot "autorité" « *dans le langage polysémique et polyvalent de notre temps, est utilisé pour désigner des réalités très diverses* », d'où une première difficulté pour aborder le sujet. Puis il a constaté : « *De quelque côté qu'on aborde l'analyse, il apparaît bien que l'autorité atteste, caractérise, par son prestige même, une force particulière, dont la signification et la portée appellent une analyse spécifique dans la société politique et par rapport aux pouvoirs que celle-ci aménage. Penser l'autorité dans la démocratie, ce peut être à partir d'une hypothèse – celle d'un concept saisissable dans cette perspective – envisager un essor, un déclin et une nostalgie. C'est sur cette trajectoire incertaine qu'il est peut-être possible de s'orienter.* » François Terré s'est référé à l'origine romaine du mot et à la confrontation de *potestas* et *auctoritas* ; citant Giorgio Agamben, il a rappelé que « *L'auctoritas semble agir comme une force qui suspend ou réactive le droit, mais n'est pas en vigueur formellement en tant que norme* ». Il a ensuite exposé les raisons qui peuvent expliquer le recul, mainte fois constaté, de l'autorité dans la démocratie : perte de la tradition qui sanctifiait le passé sur lequel se fondait l'autorité, et aussi, mise en doute de la vérité religieuse. Un des effets de ce recul est la désobéissance civile, notion sur laquelle Hanna Arendt, Rawls, Dworkin, Walser et Habermas se sont penchés. En conclusion, François Terré a choisi d'en « *revenir à l'essentiel : l'éducation* », où « *l'autorité repose sur une relation nécessairement inégalitaire* » et où « *le modèle d'une démocratie égalitaire et libérale* » ne saurait être introduit sans ruiner l'autorité. « *À un mauvais usage de la liberté s'ajoute un mauvais usage de l'égalité, disons plutôt un ravage de l'égalitarisme qui se recommande d'un esprit démocratique dévoyé. Un retour à la leçon de la philosophie antique porte à penser que l'éducation, alors au cœur de la pensée grecque, s'impose aujourd'hui, quand on s'interroge sur l'autorité en démocratie. La réflexion affecte tout le devenir de la pensée contemporaine pour qui s'attache à la recherche de l'autorité perdue* ».

François Terré a ensuite répondu aux questions que lui ont posées **Jacques Boré**, **Bertrand Saint-Sernin**, **Bernard Bourgeois**, **Alain Besançon**, **Xavier Darcos**, **Georges-Henri Soutou**, le général **Michel Forget**, **Michel Pébereau** et le président **Jean Mesnard**.

A lire

- **Yvon Gattaz** : *La seconde vie* (Paris, Bourin éditeur, 2010, 208 pages). Extrait : « Aujourd'hui les seniors restent en forme beaucoup plus longtemps. Prenons l'exemple des académiciens. Le postulat de Jacques Dupâquier reste valable : "L'immortel vit plus vieux". Mais l'asymptote de Gattaz : "Oui, mais il n'atteint jamais 100ans " a été démentie le 28 novembre 2008 par le centenaire de notre confrère de l'Académie française, Claude Lévi-Strauss, disparu onze mois plus tard. Et il est probable que l'Institut de France, où il règne dans ses cinq Académies une très forte activité intellectuelle, accueillera bientôt nombre de centenaires alertes, sinon physiquement, du moins intellectuellement. Nous ne sommes plus en 1757 où l'approche du centième anniversaire de Fontenelle était un évènement historique. C'est pourquoi on avait organisé à l'époque d'innombrables festivités en son honneur. Las, Fontenelle mourut peu avant son triomphe et son nom fut perpétué par "la malédiction de Fontenelle" qui régna sur l'Institut pendant des siècles ».

Dans la presse

- **Mireille Delmas-Marty** : « Nous pourrions tous devenir des suspects sous surveillance », dans *Les Inrockuptibles* du mercredi 17 mars. « *La loi [de 2008 relative à la rétention de sûreté] s'accompagne d'une radicalisation du contrôle social avec le développement sans précédent des fichiers de données personnelles et de la biométrie, qui organisent la traçabilité des personnes sur le modèle de la traçabilité des marchandises. Nous pourrions tous de venir des suspects sous surveillance. [...] Un peu partout dans le monde, on observe un durcissement de la répression et une extension de la prévention, comme si les attentats de New York avaient levé un tabou et libéré les responsables politiques, symboliquement et juridiquement, de l'obligation de respecter les limites propres à l'État de droit. En France, il s'agit surtout de le contourner en multipliant les régimes dérogatoires et en évitant de consulter les autorités indépendantes, comme la Commission nationale consultative des droits de l'homme ou la Commission nationale de l'informatique et des libertés.[...] Le droit est en train de passer d'une représentation simple, identifiée à l'État, à un système beaucoup plus complexe, à la fois évolutif et interactif, à mesure que les interactions se multiplient entre différents niveaux (national, régional comme l'Europe, mondial) ».*

- **Chantal Delsol** : « Victimes de la maternité ? », à propos de l'essai *Le Conflit. La femme et la mère* d'Élisabeth Badinter, dans *Valeurs actuelles* du jeudi 24 mars. « *Une campagne mondiale pour l'allaitement menace de réduire le temps de travail professionnel des femmes (quelle misère !), voire même de les ramener à la maison (honte suprême !). Le livre, qui dénonce une pression et une propagande intimidante, remplace cette pression par une autre. Le citoyen contemporain n'est-il pas soumis en permanence à toutes sortes de pressions ? et de pressions culpabilisantes ? Notre santé, notre sécurité ne sont-elles pas l'objet de tous les soins du gouvernement, et aussi de l'Europe, au point que s'il fallait obéir on ne pourrait plus marcher dans une seule flaque ? [...] À l'âge de l'écologie triomphante, n'importe quel geste doit chercher à retrouver la voie de la nature, à se désencombrer de l'artifice. Naturellement, la contradiction surgit vite entre le militantisme du naturel et la passion du confort individuel. L'écologiste peut bien se vêtir de feuilles de vigne, mais il n'ira sûrement pas jusqu'à se passer d'un médicament important ou de préservatifs brevetés. Il faudrait donc défendre le naturel avec acharnement, jusqu'au moment où il devient trop contraignant pour nos libertés. C'est la question posée ici avec l'allaitement, qui paraît une basique question d'équilibre ».*

Honneurs et distinctions

- Le lundi 29 mars, l'Ambassadeur de Russie à Paris a remis à **Thierry de Montbrial** les insignes russes de l'Ordre de l'Amitié.

- Le jeudi 18 mars, à Barcelone, **Thierry de Montbrial** a été intronisé « Correspondant pour la France » de la *Real Academia de Ciencias Economicas y Financieras* sur le fauteuil de **Raymond Barre**. A cette occasion il a prononcé un discours intitulé : « L'économie politique entre science, idéologie et gouvernance : réflexions autour de la première grande crise du XXI^e siècle ».

Sur le net

- Sous le titre « Pour améliorer l'environnement éducatif, la France invente la restauration universitaire de l'avenir », le site du Ministère de l'Éducation de Taïwan présente **Jean-Robert Pitte** et reprend (en traduction chinoise) le communiqué du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du 4 mars : « **Valérie Pécresse**, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a reçu aujourd'hui au ministère le rapport de Jean-Robert Pitte et Jean-Pierre Coffe, en présence de Jean-François Cervel, directeur du CNOUS. La ministre a souligné la qualité et l'originalité du travail conduit par Jean-Robert Pitte et Jean-Pierre Coffe dans le cadre de la mission sur l'amélioration de la restauration universitaire qu'elle leur avait confiée le 16 novembre dernier ».